

«Des prix inéquitables? – Réglementations des prix comme <dernier ressort>»

Les médias décrivent régulièrement la Suisse comme un îlot de cherté. Des prix élevés sont perçus comme injustes et font régulièrement l'objet d'interventions parlementaires. L'actuelle révision du droit des cartels prévoit, entre autres, d'élargir les compétences de contrôle de la Commission de la concurrence. De telles interventions dans la liberté de fixer les prix sont cependant délicates. Souvent, elles sont accompagnées d'effets secondaires indésirables.

La nouvelle édition d'«avenir points de vue» – le deuxième de la série – examine ce sujet sur le plan de la gouvernance politique et se veut d'apporter aux décideurs une collection d'analyses, de positions et de propositions facilement accessibles. Comment d'autres pays traitent-ils ce sujet? Quand, et si oui, dans quelles situations des régulations de prix sont-elles raisonnables? Et quelle instance politique devrait être chargée de leur contrôle?

En ce qui concerne les «prix inadéquats», Samuel Rutz, vice-directeur d'Avenir Suisse, a un message clair: le paragraphe actuellement en discussion dans le droit des cartels ne devrait pas être adapté, comme le propose le Conseil des États, mais tout simplement supprimé pour éviter que la Commission de la concurrence ne se voie confiée des compétences en matière de régulation de prix étrangers à sa mission de base.

Petit-déjeuner pour la presse:

Mercredi, 11 décembre 2013, 11h 15, entrée dès 08h30, début 09h15, chez Avenir Suisse, Giessereistrasse 5, 8005 Zurich.

Publication:

«Des prix inéquitables? – Réglementations des prix comme <dernier ressort>» de Samuel Rutz, 8 pages, avenir standpunkte 2, Avenir Suisse, en annexe et disponible en ligne dès 11h 15 sur <http://www.avenir-suisse.ch/?p=33829>

Pour plus d'informations:

Samuel Rutz, Vice directeur, samuel.rutz@avenir-suisse.ch, 079 204 78 83.

Am 11. Dezember ist es soweit: Nach 13 Jahren im Stadtkreis 5 bezieht das Team von Avenir Suisse neue Büroräumlichkeiten in Zürich-Wipkingen. Unsere neuen Koordinaten ab dem 12. Dezember 2013 lauten:

Avenir Suisse
Rotbuchstrasse 46
CH-8037 Zürich

t +41 44 445 90 00
f +41 44 445 90 01
(Unsere Telefon- und Faxnummern bleiben gleich.)

Infolge technischer Unterbrüche im Zusammenhang mit dem Umzug sind wir von Mittwoch, 11.12. ab 15.00 Uhr bis Donnerstagabend, 12.12., weder telefonisch noch per E-Mail erreichbar. In dringenden Fällen kontaktieren Sie uns bitte auf unserem Handy: 079 233 00 74 (Dominique Zaugg) oder 078 852 23 32 (Susanne Stortz). Aktuelle Informationen finden Sie jederzeit auf unser Website: www.avenir-suisse.ch.

Ab Freitag, 13.12.2013, 08.00 Uhr, sind wir gerne wieder für Sie da!

Avenir Suisse
unabhängig - aber nicht neutral

t +41 44 445 90 00
f +41 44 445 90 01

Giessereistrasse 5 | CH-8005 Zürich
47, route des Acacias | CH-1227 Acacias/Geneve

www.avenir-suisse.ch